

DELIBERATION
REMBOURSEMENT ARRHERS VALPARAISO

Date de convocation 22 septembre 2026	L'an deux mil VINGT SIX, le 26 septembre
Date d'affichage 28 septembre 2026	Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de
Nombre de conseillers :	M. CHIFOLEAU Jean-Luc Maire.
- en exercice : 11	Etaient présents:
- présents : 09	MM. CHIFFOLEAU Jean-Luc.. ALLANIC Christian. DESTREHEM Hadrien. LEMOINE Michel. LE SCOARNEC Goustan BLANCHET Julien. MMES. MOISDON Emilie CHERON Béatrice. MALAMITSAS Véronique. MME BLANCHET Véronique. MME LE PALMEC Valérie
- votants : 11	Absents : , M. LE SCOARNEC Goustan pouvoir à MME MOISDON Emilie Mme MALAMITSAS Véronique pouvoir à M. BLANCHET Julien
	Formant la majorité des membres en exercice
	A été élue secrétaire : M. CHIFFOLEAU Jean Luc

Suite à un décès, l'association Valparaiso n'a pu effectué son séjour au Fort d'Hoedic et demande le remboursement des arrhes versés soit un montant de 279.80 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la demande de remboursement.

Fait et délibéré à Hoedic le 26 septembre 2026

Pour copie conforme à Hoedic le 28 septembre 2026

